



A Porte-de-Savoie, le 4 septembre 2024

A l'attention des membres du conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

Le conseil municipal de la commune de Porte-de-Savoie se réunira

Mardi 10 septembre 2024 à 19h00

Mairie de Porte-de-Savoie
Salle du conseil municipal
77, place de la mairie
Les Marches
73800 PORTE-DE-SAVOIE

Je vous remercie de votre participation à cette séance et vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments dévoués.

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Approbation du PV de la séance du 9 juillet 2024

DELIBERATIONS

TRAVAUX

- ✓ Délibération 10092024D01 : Signature d'une convention avec le Département de la Savoie concernant les conditions d'occupation du domaine public routier départemental par la commune de Porte-de-Savoie et les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien d'aménagements sur les routes départementales (RD) 1090, 12 et 22.
- ✓ Délibération 10092024D02 : Signature d'une convention avec le Département de la Savoie concernant les conditions d'occupation du domaine public routier départemental par la commune de Porte-de-Savoie et les modalités de réalisation, de gestion et d'entretien d'un aménagement de sécurité sur la RD201.
- ✓ Délibération 10092024D03 : Approbation d'une convention avec le SDES pour l'enfouissement des réseaux route de Seloge

TRANSITION ENERGETIQUE

- ✓ Délibération 10092024D04 : Approbation d'une convention de prestations de services pour la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la création d'un réseau de chaleur biomasse dans le centre-village de Les Marches
- ✓ Délibération 10092024D05 : Organisation d'une consultation publique mutualisée sur les zones à faible émission

EAU

- ✓ Délibération 10092024D06 : approbation d'une convention d'achat d'eau auprès de Grand Chambéry

FONCIER

- ✓ Délibération 10092024D07 : Acquisition d'une emprise de la parcelle AH 42 (Saint-André)
- ✓ Délibération 10092024D08 : Acquisition par la commune d'une emprise des parcelles cadastrées OC n°1676 et n°OC 2024
- ✓ Délibération 10092024D09 : cession d'une emprise de 40 m2 à la SCI Les Eglantines

FINANCES

- ✓ Délibération 10092024D10 : baisse du montant des loyers perçus par la commune et modification de la périodicité des révisions

ENFANCE EDUCATION

- ✓ Délibération 10092024D11 : autorisation au Maire de signer une convention avec la Caisse d'Allocations Familiales afin de prévenir l'évitement scolaire

DIVERS

- ✓ Compte-rendu des décisions du maire prises sur le fondement de l'article L2122-22 et L2122-23 du CGCT et de la délibération 28052020D09 du conseil municipal de Porte-de-Savoie.
- ✓ Questions orales



Le Maire
Franck VILLAND